



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Collecte de nos données de santé - Le scandale Iqvia

Question écrite n° 39324

Texte de la question

M. Éric Coquerel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la collecte de données pharmaceutiques par le groupe Iqvia auprès des pharmacies. Les révélations faites à ce sujet par l'émission « Cash investigation » sur *France 2* ce 20 mai 2020 sont tout bonnement scandaleuses. Il est incompréhensible que les Français apprennent par le hasard d'une enquête télévisée que les données liées à leurs achats de médicaments sont massivement collectées sans leur consentement par une société privée américaine. Il est incompréhensible que la CNIL, autorité censée veiller à la protection des données personnelles, ait pu autoriser ce procédé depuis 2018 sans envisager que les pharmacies y auraient massivement recours sans informer personne. Il semble particulièrement inquiétant qu'un tel travail d'enquête journalistique et un scandale médiatique soient nécessaires pour que soient lancés des contrôles sur un phénomène en place et autorisé depuis plusieurs années. Il est incompréhensible également que l'anonymisation de ces données repose aveuglément sur le bon vouloir d'une entreprise privée, et ce d'autant plus après avoir été collectées illégalement puisque sans consentement. Des réponses sérieuses doivent être apportées très rapidement concernant toute la chaîne décisionnelle, l'ensemble des responsables de ce scandale (*a minima* le groupe Iqvia, la CNIL, la Fédération des pharmaciens), et la façon d'y mettre fin au plus vite. Des réponses sont également attendues concernant la création du *Health data hub* annoncée par le Président de la République et également pointé du doigt par cette enquête journalistique : comment est-il possible que le regroupement d'autant de données sensibles (peu ou prou l'ensemble des données de santé des Français !) se fasse dans un cadre légal assoupli, et dont la mise en place a été confiée de surcroît à un haut cadre de cette même société privée, devenu depuis président d'Iqvia France ? Comment justifier une situation aussi flagrante de conflit d'intérêt ? M. le député demande à M. le ministre quelles mesures il compte prendre pour répondre à ces deux scandales et y remédier concrètement ? Il demande également la mise en place urgente d'une commission d'enquête concernant la protection des données de santé des citoyens, spécifiquement axée sur la collecte et le traitement des données par Iqvia et sur la mise en place du *Health data hub* afin de tirer la situation au clair, comprendre ce qu'il en est vraiment du traitement de ces données et des responsables de ce nouveau scandale.

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39324

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2021](#), page 4515

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)